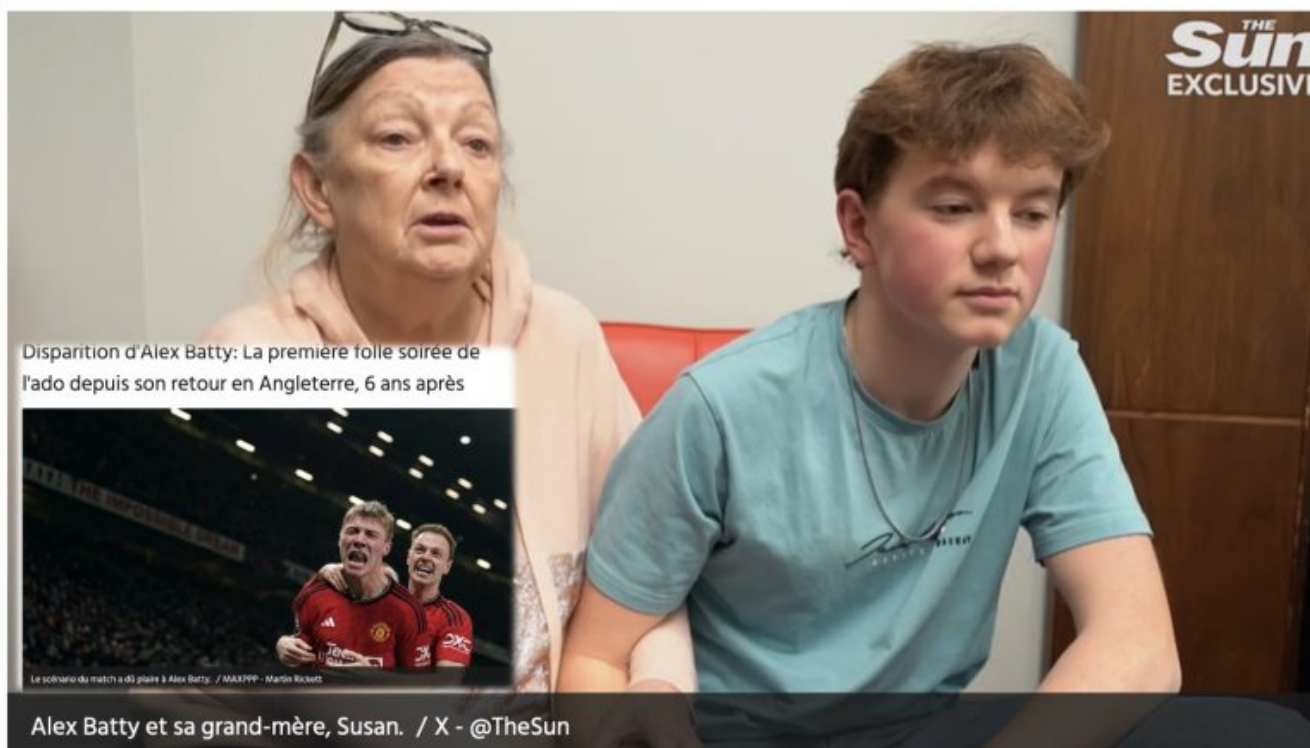


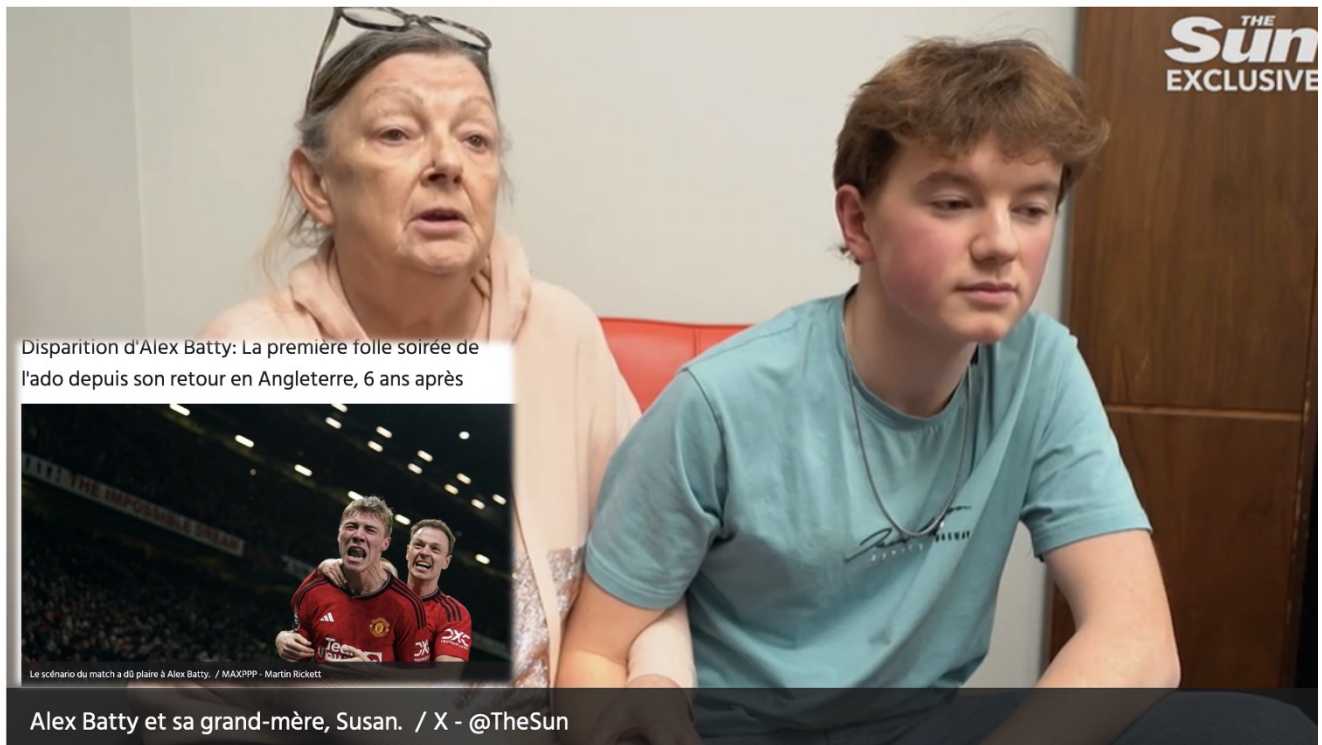
80 000 petits Français dans des sectes et MACRON a dissous notre arme anti... sectes !!!

écrit par Jacques Martinez | 29 décembre 2023

Disparition d'Alex Batty : chips, boissons énergétiques, billets pour le match de Manchester United, ces somptueux cadeaux que sa grand-mère lui a offerts pour Noël



Disparition d'Alex Batty : chips, boissons énergétiques, billets pour le match de Manchester United, ces somptueux cadeaux que sa grand-mère lui a offerts pour Noël



Enfants disparus : combien sont dans des sectes ?

Surtout ! Surtout ! Surtout ! Mon propos n'est pas de donner un faux espoir à des parents dont un enfant a disparu : ce n'est qu'une hypothèse, certes optimiste, mais une hypothèse après la « réapparition » du petit anglais -devenu grand-Alex Batty, six ans après avoir été enlevé par sa mère et son grand-père à sa grand-mère en ayant la garde.□

En cette fin d'année 2023, je forme le souhait que ne serait-ce qu'un seul des enfants portés disparus soit retrouvé en 2024. **Sauf que M. Macron a dissous l'organisme qui luttait contre les sectes qui retiennent entre « 60 000 et 80 000 petits Français mineurs » !!!**

Il n'est donc pas étonnant qu'en 6 années aucun contrôle

n'ait pu déceler la présence d'Alex enlevé par sa mère.
□D'où l'idée peut-être pas si folle que cela, de la présence -dans une communauté ou une secte installée en France- d'enfants considérés disparus.

Dans une liste établie par Emilie Jardin, journaliste de la chaîne d'informations CNews, le 8 août 2023, (à l'occasion du premier mois après la disparition du petit Emile, 2 ans 1/2, au Haut-Vernet) on apprend que **le plus ancien enfant disparu l'est depuis le 3 février 1977, il y a donc près de 47 ans** : Yves Bert, 6 ans, qui a quitté son école avant l'arrivée de son frère de 9 ans et qui a, depuis, disparu !

« En 1978, précise E. Jardin, l'affaire rebondit lorsque les parents reçoivent une lettre anonyme évoquant l'enlèvement de l'enfant. Depuis, Yves Bert n'est jamais réapparu. »

Et la liste comprend quatre autres disparitions concernant possiblement des personnes pouvant être encore en vie :

-**1987** : le 8 juillet, une fillette de 10 ans, **Charazed** Bendouiou, descend jouer, seule, dans la cour de son immeuble à Bourgoin-Jallieu. Depuis, personne ne l'a revue.

-**1996** : le 14 novembre, **Marion** Wagon, 10 ans, disparaît en plein jour à Agen, sur les 400 mètres séparant son école du domicile familial. Des millions d'affiches sont imprimées notamment sur des briques de lait. La piste Fourniret sera définitivement fermée en 2016. Mais, en 2021, une nouvelle juge d'instruction ordonne des prélèvements ADN et le dossier a été pris par les juges du pôle des affaires anciennes dites «cold case».

-**2011** : le 4 septembre, **Mathis** Jouanneau, 8 ans, n'est pas ramené à Caen chez sa mère par son père Sylvain dans le cadre d'une garde alternée. Sylvain Jouanneau est arrêté trois mois plus tard mais sans son enfant qu'il affirme avoir confié à des amis. □Depuis son arrestation, il refuse de dire où se trouve Mathis. Il répète inlassablement que le petit garçon est vivant et qu'il l'a confié à des amis. Même

condamné à 20 ans de réclusion en 2015, il refuse d'en dire plus. De ce fait, l'enquête pour retrouver Mathis se poursuit.

-**2014** : le 19 janvier, à Toulouse, **Habib**, 13 mois, est enlevé par son père qui est retrouvé, trois mois plus tard... décapité, dans une rivière de l'Ariège. Mais aucune trace du bébé. En 2018, la mère d'Habib, Jennifer Dana, écrit à Brigitte Macron, dénonçant l'inaction de la justice. Ne pouvant intervenir sur une affaire en cours, celle-ci charge, trois mois après, son directeur de cabinet de lui préciser que sa lettre a été transmise à la ministre de la Justice d'alors, Nicole Belloubet. Il y a donc plus de 5 ans...

-et, enfin, en **2023** : le 8 juillet, c'était **Emile**, 2 ans et demi, au Haut-Vernet (Alpes-de-Haute-Provence).

Depuis août, il y a eu cette année, rappelle RTL...

-le 23 septembre, la disparition de **Lina**, 15 ans, à La Plaine (Bas-Rhin) alors qu'elle se rendait de son domicile à la gare, avant de rejoindre son petit ami Tao à Strasbourg. Or quatre caméras de vidéosurveillance placées à des endroits stratégiques ont pu être saisies et exploitées : RTL a appris auprès des enquêteurs que cela concerne les quatre sorties principales de la vallée de la Bruche. Et selon Midi Libre, un homme intéresserait particulièrement ces enquêteurs : un professeur de musique. Le 3 octobre, sur RTL, le général François Daoust, directeur du centre de recherche de la gendarmerie avait déclaré : « *Ce professeur de musique n'a peut-être pas forcément répondu de manière aisée ou autre, chose pas toujours facile.* »

Et malheureusement et tragiquement pour les familles et proches, ce ne sont pas les seules disparitions. Certes et heureusement, bien heureusement, de nombreux enfants sont retrouvés.

Selon le dernier bilan publié par le Centre Français des

Fonds et Fondations (CFF : centre-francais-fondations.org/),
en 2022, il y a eu 43 202 disparitions de mineurs

-dont **37,9% de moins de 15 ans soit 16 375 dans l'année, donc 45 par jour** et, chaque heure, 2 de « moins de 15 ans » sur les 5 mineurs signalés : **1 disparition est déclarée toutes les 12 minutes aux autorités !**

Chiffres fournis par le premier rapport du service téléphonique « 116 000 Enfants Disparus », numéro d'urgence officiel géré par la fondation Droit d'Enfance. **Dans l'année, pas moins de 1 140 disparitions « inquiétantes » de mineurs ont été signalées :**

« Les disparitions inquiétantes, dans leur grande majorité, concernent des disparitions longues durant lesquelles les liens avec le jeune se distendent jusqu'à ce qu'il n'existe que peu ou plus de contact avec ses proches. Ainsi, il s'agit souvent de fugues requalifiées en disparitions inquiétantes après plusieurs mois d'errance. »

Cela concerne plus les jeunes filles (56%) que les garçons (44%), une réalité relativement stable d'année en année.

Donc, certains peuvent être retenus le pire, dans des réseaux criminels mais aussi dans une secte ou une communauté ?

La MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) mettait en garde contre les sectes :

« Il y a risque lorsque les mineurs sont exposés à des conditions d'existence susceptibles de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Afin d'affermir leur emprise sur les individus, certains mouvements dénigrent la cellule familiale en exigeant de leurs adeptes une dévotion inconditionnée vis-à-vis du maître ou de l'organisation sectaire. »

« Le soutien scolaire n'échappe pas à certaines formes de prosélytisme d'où la vigilance demandée aux responsables

chargés d'organiser les activités autour de l'école. » Ces activités doivent être autorisées par l'inspecteur d'académie et soumises à la surveillance du Préfet : « En cas de doute, il est toujours recommandé de se renseigner auprès de ces services de l'Etat dans les départements. »

Mais, cela, ce n'était valable pour la MIVILUDES que jusqu'en fin... 2019 ! Car le tout nouveau président... Rappelez-moi son nom, celui élu en 2017, à peine 18 mois avant de sacrifier cette efficace MIVILUDES ! Ah, oui, Macron !

Décision qui a ulcéré Alexis Deprau, Docteur en droit, spécialiste du droit public du renseignement et de la sécurité nationale. Il exprime son sentiment sur le site du Centre Français de Recherche sur le Renseignement (Cf2R) : <https://cf2r.org/actualite/quelle-surveillance-pour-les-sectes/>

Sous le titre « **Quelle surveillance pour les sectes ?** », il exprime son point de vue plutôt en désaccord avec cette dissolution :

« Pour des raisons d'économie – qui ne peuvent qu'inquiéter -, la Mission interministérielle de la lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a été dissoute par les autorités le 1er janvier 2020. Cette structure, créée en 2002, jusqu'alors sous la tutelle de Matignon, a fusionné avec le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR), rattaché au ministère de l'Intérieur. »

« L'ancien président de la Miviludes, Georges Fenech a tristement constaté que cette décision était « une bonne nouvelle pour les sectes ». En effet, l'emprise des sectes dans notre pays est loin d'être anodine et concerne près de **500 000 Français, dont 60 000 à 80 000 enfants** élevés dans un contexte sectaire. »

Alors M. Macron, encore un « CELA-N-EST-EN-CO-RE-JA-MAIS-ARRI-VÉ-EN-FRAN-CE ! » à accrocher à votre bilan depuis que

vous êtes à l'Élysée ? Mme Macron aurait dû vous dissuader de dissoudre la Miviludes.

Mettre en danger 60 000 à 80 000 petits Français, en êtes-vous fier ? Moi...

□Moi, je me sentirais coupable de mettre des enfants dont des dizaines de milliers en bas-âge, en danger non seulement de vie détruite mais aussi en danger de mort !

JACQUES MARTINEZ, journaliste, □ancien de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...